

Israël défie l'ONU et interdit l'UNRWA

Category: Communiqués

écrit par jmfouquer | 6 novembre 2024

Israël défie l'ONU et interdit l'UNRWA

Le 28 octobre, le Parlement israélien a adopté deux lois pour interdire définitivement à l'agence onusienne UNRWA¹ [Interdire UNRWA, une décision « dévastatrice » pour les réfugiés palestiniens](#) d'apporter l'aide humanitaire et les services dont les réfugié·es palestinien·nes ont besoin en matière de santé, d'éducation et de services sociaux.

Ces lois sont une véritable atteinte au statut international des réfugié·es garanti par l'ONU. L'UNRWA a pourtant été mandatée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Lors de la guerre de 1948-1949 qui a suivi le plan de partage onusien du 29 novembre 1947, les deux tiers de la population palestinienne ont été expulsés de leurs terres (Nakba). Cette population s'est réfugiée dans les pays voisins en attendant la fin de la guerre.

C'est pour répondre aux besoins de ces 750 à 800 000 Palestinien·nes démunies de tout que l'ONU a créé, le 27 décembre 1949, l'UNRWA.

L'agence a compétence pour tous·tes les réfugié·es palestinien·nes. À Gaza, en Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est. Mais aussi en Jordanie, au Liban et en Syrie. Près de 6 millions de personnes en dépendent.

Depuis sa création, cette agence est visée par Israël. Dans sa logique de négation de l'existence du peuple palestinien et de refus du statut des réfugié·es, il veut la démanteler.

Depuis le 7 octobre, Israël accuse l'UNRWA de complicité avec le terrorisme sans fournir aucune preuve. Ses bombardements sur la bande de Gaza n'épargnent ni les écoles, ni les centres de santé, ni les points de distribution de l'UNRWA (190 des 350 écoles détruites, 233 personnels de l'agence tués).

ENSEMBLE! rappelle que la Cour internationale de Justice a rendu un avis reconnaissant l'illégalité de la politique coloniale israélienne et a enjoint Israël de mettre fin immédiatement à sa colonisation du territoire palestinien.

ENSEMBLE! exige que le gouvernement français respecte l'interdiction qui lui a été faite par la CIJ de soutenir la politique israélienne.

ENSEMBLE! milite pour la rupture des accords de coopération économique avec Israël pour imposer à son gouvernement le respect du droit international.

Bagnolet, le 6 novembre 2024

ENSEMBLE!

Mouvement pour une Alternative de Gauche Écologiste et Solidaire

Pour compléter, vous pouvez lire sur notre site :

- Projets de loi iniques contre l'UNRWA
- UNRWA, fondamental pour les réfugié·es
- Cour internationale de justice, UNRWA